

DÉPARTEMENT
DE CHARENTE-MARITIME

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 4 avril 2022

Date de convocation : 29 mars 2022	Nombre de membres { présents : 41 absents : 42
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 14 avril 2022	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 41
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2022-16
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Budget primitif 2022

L'an DEUX MIL VINGT-DEUX, le QUATRE du mois d'AVRIL, lundi à 11 heures 35 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 29 mars 2022.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 41 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice
(Nota : du fait de l'état d'urgence sanitaire, le quorum se porte à 28)

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers

M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. LORAND Jean, suppléant de M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 42 délégués.

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons, excusé
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron, excusé
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes, excusé
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN, excusé
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, excusée
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré, excusé
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers, excusé
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac, excusée
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord, excusée

Madame Lydie DEMENÉ, déléguée du canton de Tonnay-Charente, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. Le Président rappelle le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 4 avril 2022.

M. le Président présente un projet de budget primitif pour 2022, qui reprend notamment les reports prévus par le Comité (cf. délibération n° C2022-06) et l'affectation du report d'excédent de l'année 2021 (cf. délibération n° C2022-07).



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Adopte le budget primitif du SDEER pour 2022, par chapitres, selon le projet qui lui a été présenté.

Nota : le tableau synthétique du budget primitif pour 2022 est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
le Président,
François BRODZIAK*

BUDGET PRIMITIF 2022

(tous les montants sont en euros)

NATURE DES DÉPENSES ET RECETTES		BP + DM 2021	REPORT	PROPOSITION DU PRÉSIDENT	VOTE DU COMITÉ
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
RECETTES					
13	Atténuations de charges			1 200,00	1 200,00
70	Produits de gestion courante	550 000,00		650 000,00	650 000,00
73	Impôts et taxes	13 200 000,00		13 500 000,00	13 500 000,00
74	Dotations, subventions et participations			250 000,00	250 000,00
75	Autres produits de gestion - Redevances	4 227 500,00		5 227 500,00	5 227 500,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	<i>Recettes de l'exercice</i>	<i>17 982 500,00</i>		<i>19 633 700,00</i>	<i>19 633 700,00</i>
002	Excédent antérieur reporté	5 674 179,02		5 777 554,61	5 777 554,61
	Recettes de fonctionnement	23 656 679,02		25 411 254,61	25 411 254,61
DÉPENSES					
011	Charges à caractère général	4 043 000,00		4 705 000,00	4 705 000,00
012	Charges de personnel	1 760 500,00		1 835 000,00	1 835 000,00
65	Autres charges de gestion courante	79 600,00		94 600,00	94 600,00
66	Charges financières	712 036,80		611 656,16	611 656,16
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotation provisions semi-budgétaires			23 285,00	23 285,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		300 000,00	300 000,00
68	Dotation amortiss. immo. subv.	134 481,27		128 078,32	128 078,32
023	Virement à la section d'investissement	16 622 060,95		17 703 635,13	17 703 635,13
	Dépenses de fonctionnement	23 656 679,02		25 411 254,61	25 411 254,61
SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES					
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	10 069 021,48		10 152 965,61	10 152 965,61
13	Subventions investissement. Capital.	11 155 200,00	2 000 000,00	6 854 000,00	8 854 000,00
16	Produits d'emprunts	7 800 000,00	4 100 000,00	3 500 000,00	7 600 000,00
10	FCTVA (dotation)	1 300 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00
276	Créances sur les Communes GC/EP	3 200 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
4582	Part. des communes. Rembt immédiat GC	1 150 000,00		980 000,00	980 000,00
4582	Part. des communes. Rembt différé GC	1 635 000,00		1 447 000,00	1 447 000,00
13	Part. des communes. Rembt différé EP/ER	2 500 000,00		2 500 000,00	2 500 000,00
041	Frais d'insertion suivis de réalisation (op.ordre)			23 086,66	23 086,66
23	Installation, matériel et outillage (op.ordre)			10 074 039,40	10 074 039,40
276341	Annulation opération ordre exercice clos			12 230,68	12 230,68
28	Amortissement immobilisations et subv.	134 481,27		128 078,32	128 078,32
021	Virement de la section de fonctionnement	16 622 060,95		17 703 635,13	17 703 635,13
	Recettes d'investissement	55 565 763,70	6 100 000,00	57 675 035,80	63 775 035,80
DÉPENSES					
001	Déficit antérieur reporté	10 069 021,48		9 997 965,61	9 997 965,61
13	Remboursement du FACÉ et de contributions	160 000,00		50 000,00	50 000,00
16	Remboursement d'emprunt	4 679 083,93		4 537 934,96	4 537 934,96
20	Achat de logiciel - insertions - numérisation	547 000,00	2 000,00	242 000,00	244 000,00
20	Subvention d'équipement	310 000,00		360 000,00	360 000,00
211	Achat de terrains	3 000,00	1 000,00	4 000,00	5 000,00
218	Achat de matériel : bureau - transport	162 000,00	13 000,00	99 000,00	112 000,00
231	Travaux sur le réseau concédé	17 050 000,00	2 790 000,00	13 910 000,00	16 700 000,00
231	Travaux neufs EP	13 629 658,29	2 970 000,00	9 962 778,49	12 932 778,49
231	Travaux installation bornes de recharge	2 000 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
4581	Travaux souterrains annexes	2 321 000,00	479 000,00	2 300 000,00	2 779 000,00
020	Dépenses imprévues	500 000,00		500 000,00	500 000,00
27	Créances sur les communes. EP/GC	4 135 000,00		3 947 000,00	3 947 000,00
041	Frais d'insertion suivis de réalisation (op.ordre)			23 086,66	23 086,66
2762	Créances droit déduction TVA (op.ordre)			10 074 039,40	10 074 039,40
4582	Annulation opération ordre exercice clos			12 230,68	12 230,68
	Dépenses d'investissement	55 565 763,70	6 255 000,00	57 520 035,80	63 775 035,80
BALANCE GÉNÉRALE					
TOTAL DES RECETTES		79 222 442,72	6 100 000,00	83 086 290,41	89 186 290,41
TOTAL DES DÉPENSES		79 222 442,72	6 255 000,00	82 931 290,41	89 186 290,41
Excédent de clôture		-	-	-	-